

EVALUATION DES CONDUCTEURS

Réf de l'action : ECF R110.PR Indice 03 du 02/07/2021

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable d'évaluer ses compétences pour manœuvrer et conduire en sécurité et de façon économique des véhicules lourds.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Conducteurs titulaires d'un des permis C, CE, D ou DE en cours de validité, avant d'intégrer la fonction en entreprise,
- Savoir lire et comprendre le français,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- Pour les titulaires du Permis B, il est souhaitable d'être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire, (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas) avant l'évaluation.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MOYENS HUMAINS

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » et du CCS Groupe Lourd ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité,
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : Nous contacter.

MOYENS D'EVALUATION

- Méthodes pédagogiques d'évaluation des compétences du conducteur,
- Véhicule adapté (porteur, véhicule articulé ou camion remorque et/ou véhicule de transport en commun)
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Nous contacter.

THEMES D'EVALUATION

Hors circulation :

- Evaluer les connaissances du candidat sur :
- Les normes techniques et équipements des véhicules Poids Lourds,
- Les principes de fonctionnement des éléments constitutifs de la chaîne cinématique,
- Les documents spécifiques au conducteur et au véhicule,
- La maîtrise du véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul,
- Les vérifications de sécurité avant départ, la maîtrise du véhicule en marche arrière, la capacité à s'arrêter avec précision.

Circulation :

- Evaluer l'aptitude à apprendre et assimiler :
- Le choix de la position sur la chaussée, le franchissement d'une intersection ou le changement de direction, en fonction du gabarit du véhicule,
- La Circulation dans des conditions normales de sécurité,
- La connaissance des situations présentant des difficultés particulières.

MODALITES D'EVALUATION

- L'évaluation se compose d'un test théorique et pratique qui permet de vérifier les capacités du candidat.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée après le bilan.

SANCTION VISEE

- Attestation de fin de formation.

Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

- Effectif minimum et maximum de la formation : Nous contacter.

HORAIRES

- Cf. site www.ecf.asso.fr de l'agence.

DUREE DE LA PRESTATION

- 1h.

TARIFS

- Nous contacter.

